

France-Rueil-Malmaison: Maintenance and repair of computer equipment**OJ S 32/2020 14/02/2020****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Autoroutes du sud de la France (ASF)

Postal address: 12 rue Louis Blériot — CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.1. Name and addresses**

Official name: Cofiroute

Postal address: 12 rue Louis Blériot — CS 30035

Town: Rueil-Malmaison Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92506

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.1. Name and addresses**

Official name: Escota

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

E-mail: yann.morcello@vinci-autoroutes.com**Internet address(es):**Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-asf.omnikles.com>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3.

Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Maintenance préventive et curative 24 h/24 et 7 j/7 des équipements informatiques hardware

II.1.2. Main CPV code

50312000 Maintenance and repair of computer equipment

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Cet accord-cadre concerne la maintenance préventive et curative 24 h/24 et 7 j/7 des équipements informatiques hardware tels que serveurs, imprimantes, matériels de sauvegarde et de stockage...

Les prestations de maintenance sont à réaliser sur tous les sites principaux de Vinci Autoroutes, soit une cinquantaine de sites.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Les prestations peuvent être réalisées sur tous les sites de Vinci Autoroutes.

II.2.4. Description of the procurement

La maintenance portera sur plus de 1 000 équipements informatiques hardware, répartis sur l'ensemble des sites de Vinci Autoroutes.

Les matériels à maintenir, de différentes marques et sans que cette liste ne soit exhaustive, sont des:

- serveurs (X86, Itanium...),
- imprimantes et des traceurs,
- baies de stockage,

- unités de sauvegarde sur bandes et/ou disques,
- boîtiers «lame» (châssis blade system).

La maintenance préventive et curative 24 h/24 et 7j/7 s'entend pour la partie hardware et software de l'ensemble des matériels.

Les niveaux de service attendus pour chaque matériel sont définis dans le cahier des charges. La valeur estimée en section II.2.6) correspond à l'estimation prévisionnelle de l'accord-cadre sur sa durée totale (définie en section II.2.7).

À titre indicatif, il est prévu que les prestations commencent au second trimestre 2020.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 519 651,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités de financement et de paiement: origine du financement 100 % ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront fermes sur la durée de l'accord-cadre. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

— une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants,

— une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale de l'accord-cadre, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 2 fois la part annualisée de la valeur estimée de l'accord-cadre.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après,

— présentation d'une liste des principaux services de même nature, au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire (certificats de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat,

— l'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement des pièces détachées et/ou matériels de rechange que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution de l'accord-cadre.

Les candidats étrangers pourront produire les documents exigés ci-avant, dans leur langue d'origine accompagnés de leur traduction en français.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen: certifications constructeurs, fabricants ou éditeurs permettant d'avoir accès aux éléments nécessaires à la maintenance des équipements.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de 3 ans portant sur des prestations de même nature à celles demandées pour obtenir les qualifications susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution (certificats de capacité) ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Les candidats étrangers pourront produire ces qualifications, dans leur langue d'origine, accompagnées de leur traduction en français.

Nota:

Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique

des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés en III.1) peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/03/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/03/2020 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargeront gratuitement le DCE par voie électronique via le site: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Les candidats devront s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (courriel) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plate-forme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2) ci-avant.

Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plate-forme.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT + 01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plate-forme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plate-forme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci.

Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation.

Forme juridique de l'attributaire: l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution de l'accord-cadre. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. À défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif.

Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1), au regard:

- de leur capacité économique et financière,
- de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Nanterre

Postal address: 179-191 avenue Joliot Curie
Town: Nanterre Cedex
Postal code: 92020
Country: France
Telephone: +33 140971010
Fax: +33 147243161

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal de grande instance de Nanterre:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel,
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31^e jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/02/2020